

TÉTEGHEM

Conseil municipal : le compte administratif adopté à l'unanimité

« Y a-t-il des questions ? des votes contre ? des abstentions ? », demande **Éric Kempe**. En l'absence de réponse et de mains qui se lèvent, les élus ne mettent que quelques secondes à approuver à l'unanimité des présents le compte administratif lors de la réunion du conseil, samedi matin.

L'adjoint précise la nature d'un compte administratif, « un relevé exhaustif des opérations financières des recettes et des dépenses réalisées dans un exercice comptable », ici celui de 2010. Il permet aussi « de juger de la qualité des estimations des dépenses et des recettes par comparaison avec les budgets primitif et supplémentaire ».

Le compte administratif montre des recettes globales pour 7 636 943 € et des dépenses globales pour 6 197 870,96 €, soit un excédent de 1 439 072,04 €. **Éric Kempe** détaille les écarts entre les budgets prévus et les sommes réellement dépensées. En hausse, les postes énergie et électricité (en raison de « la rudesse de l'hiver et du passage au gaz du dojo ») et formation (avec la mise à niveau des agents). En baisse, les postes entretien des terrains (report de plantation et tontes de pelouses annulées), fournitures administratives (meilleure gestion), frais d'affranchissement (suivi des consommations)...

L'adjoint parle d'une « gestion rigoureuse » et d'un « suivi rapproché des dépenses ». Il commente : « La prudence vis-à-vis des recettes de fonctionnement lors de l'élaboration du budget nous amène à avoir

des recettes supérieures aux prévisions. C'est un choix volontaire. »

Franck Dhersin, maire, affiche sa satisfaction de voir un excédent reporté pour un montant proche de 590 000 €. De quoi, entre autres, payer les salaires et faire face aux imprévus.

L'ordre du jour peu chargé n'appelle aucune question particulière, que ce soit l'attribution du contrat de service de téléphonie à Bouygues, la cession d'un terrain rue des Sorbiers ou une convention Entreprendre ensemble.

Des subventions à trois associations

Trois associations vont recevoir une subvention : 300 € pour Adeproca (Association de défense des propriétaires des Carlines), 600 € pour les majorettes, ainsi que 1 500 € pour Lueur d'Orient, association locale qui aide des Cambodgiens.

« L'argent va directement aux gens en difficulté. Il est prêté sans intérêt et remboursé sans intérêt », explique **Franck Dhersin**. Selon lui, cette somme permettrait « d'amorcer la pompe », de lancer une dizaine de projets commerciaux dans des familles.

Dominique Dereuddre (PS) demande si des Tétéghémois ne pourraient pas bénéficier d'un tel système. La discussion s'engage entre le représentant de l'opposition et le maire sur le microcrédit pour financer des projets professionnels ou personnels. **Franck Dhersin** accepte le rendez-vous que lui propose **M. Dereuddre**, au fait de la question. ■ L. L.